



P.V. COMITE DIRECTEUR 12 Juin 2017

Présent-e-s : Mme GUY.

MM. BALAT, BOUSSEAU, CESBRON, CHARBONNIER, DANSAULT, HUARD, JADEAU, JURET, LEFRERE, MARTIN, NICOLAS, RENIER et SALMON.

Excusé-e-s : Mmes ALLARD, BIENVENU et LEGRAIN.
MM. LEBOT et RIMBAULT.

Ouverture 20h00.

1/ Ouverture de la séance par M le Président.

***Introduction**

Philippe NICOLAS se joint à l'ensemble du Comité Directeur pour adresser à Agnès LEGRAIN ses plus sincères condoléances suite au décès de sa sœur.

Le Président du Comité tient à remercier les 19 élus présents cette saison qui ont œuvré au cœur du basket départemental.

Cette saison, marquée par de profonds changements : présidence, secrétariat général, trésorier et 5 présidents de commissions sur 8.

Les salariés sont aussi remerciés par les propos du Président.

5 candidatures nous ont été adressées pour intégrer le Comité Directeur :

Jean Yves HY, technicien, du groupement de Trémentines,

Fabien GOHIER, président du groupement de Loiré,

Anne Sophie VIOLLEAU, Officielle de Table de Marque, licencié à Doué la Fontaine,

Gemma GOURDON, arbitre, licenciée au groupement de Saumur LB,

Nathalie BOURRY, président du groupement sportif de Saint Christophe du Bois.

Les votes auront lieu à l'Assemblée Générale Ordinaire du vendredi 16 juin 2017.

***Actualité du Comité et du monde sportif**

-Fête du Minibasket

Philippe NICOLAS revient sur l'évènement et félicite les modernisations apportées.

-TIC Zone Ouest

La commission technique, et l'ensemble des bénévoles sont remerciés pour leur investissement qui a contribué à la réussite du tournoi.

-TIC National

La sélection masculine s'est qualifiée par le TIC Zone Ouest en finale nationale. Ils finissent 4èmes au classement.

Le staff, les joueurs et le chef de légation sont remerciés pour leur travail.
Daniel RENIER en qualité de chef de délégation sur l'évènement synthétise le déroulement de la manifestation.

-Salariés et stagiaires au Comité :

Emilie FABLET va débiter prochainement son congé maternité. Pour la remplacer, Nicolas BERGE va augmenter son temps de travail et effectuer un temps complet, sur la durée du remplacement.

Nicolas BERGE a postulé au poste de Conseiller Technique des Officiels à la Ligue des Pays de la Loire, sur un poste à temps plein. Il a préalablement informé les dirigeants du Comité.

Nicolas BERGE va augmenter son temps de travail et passer de 19H15 à 22H hebdomadaires à compter du 1^{er} septembre 2017.

Julien HERRAULT, est actuellement sous contrat, et ce depuis 2 ans. Deux solutions se sont proposées aux élus. Le concerné a fait savoir sa volonté de monter une auto-entreprise qui correspondrait aux attentes de notre structure.

Dans le cadre de sa formation de Diplôme d'Etat Fédéral de sportif de haut niveau, Elise PROD'HOMME a formulé une demande au Comité. En effet, elle doit justifier d'un temps d'alternance dans le milieu sportif. Elle a sollicité notre structure pour répondre à 300H annuelles, non rémunérées par notre structure (hors groupement sportif d'appartenance).

Dans ce cadre, elle participera d'aout 2017 à juillet 2018 à la formation des joueurs-euses et des cadres, par une présence aux stages de détections, de formation et à la Section Sportive Scolaire.

-Réunion au CDOS :

Lors d'une réunion sur la thématique, le sport en milieu carcéral a été abordé avec Philippe NICOLAS et Christian JURET.

Deux suggestions ont été faites au Président du Comité :

Intervention(s) de présentation du basket, après avoir rencontré les professionnels du secteur pénitencier,

Développement du réseau milieu carcéral - basket par le SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion Professionnelle) dans le cadre de Travaux d'Intérêts Généraux, au regard de manifestations organisées par le Comité.

Ces deux points sont soumis aux élus du Comité Directeur.

Les discussions s'engagent.

Julien SALMON demande si la Ligue des Pays de la Loire est concernée par les prémices de réflexions évoquées. Il fait savoir que d'autres travaux sont en cours dans la région, et dans d'autres départements voisins.

Philippe NICOLAS évoque la nécessité de l'avis du Comité Directeur avant d'élaborer des collaborations.

Il s'agirait premièrement d'une prise d'informations à la maison d'arrêt d'Angers.

Aucune opposition n'est formulée par les élus.

Les salariés du Comité seront interrogés à ce sujet.

Le Président prendra contact avec la maison d'arrêt d'Angers en début de saison prochaine.

Les collaborations seront rediscutées prochainement.

-Concernant le monde sportif

Philippe NICOLAS énumère l'ensemble des résultats des groupements du territoire au haut niveau, et félicite les groupements pour les résultats obtenus.

2/ Approbation du PV de Comité Directeur N°4 du 24 Mars 2017.

Les réajustements et corrections sont exposés aux membres.

Le PV du Comité Directeur du 24 mars 2017 est approuvé par les élus présents.

3/ Intervention du vérificateur aux comptes

Bernard ROUSSELOT, en qualité de vérificateur aux comptes dresse le bilan de l'analyse effectuée sur les comptes de la saison 2016-2017. Ces propos sont associés aux retours de Claude GILLET, excusé ce soir.

Il dresse le point effectué en réunion avec Jérôme JADEAU, Bruno CHARBONNIER, Françoise MATHIEN, Bernard ROUSSELOT et Claude GILLET.

Lors de la réunion d'analyse des comptes du, les vérificateurs aux comptes n'ont constaté aucune anomalie et donnent quitus aux membres du Comité Directeur pour valider le bilan financier de la saison écoulée.

4/ Examen et approbation des comptes de la saison 2016-2017

***Bilan financier et compte de résultat**

Monsieur Jérôme JADEAU, Trésorier, présente le bilan arrêté au 31 mai 2017.

Il présente ensuite le compte de résultat de la saison 2016-2017.

Total des produits : 1 096 252.72 €
Total des charges : 1 065 799.30 €
Résultat excédentaire de 30 453.42 €

Les élus adressent leur questionnement.

Les réponses sont apportées par Jérôme JADEAU et Bernard ROUSSELOT.

***Dispositions financières**

Jérôme JADEAU propose aux élus du Comité Directeur les dispositions financières de la saison 2017-2018.

Les orientations prises par la Bureau Départemental sont :

de ne pas augmenter la part Comité dans la cotisation de licence,
de procéder à une augmentation tarifaire des engagements d'équipes et proposer un avantage sur la facture totale pour le groupement qui inscrit trois licenciés au même stage.

Les membres présents décident de valider :

De ne pas augmenter la part Comité dans la cotisation de licence, à l'unanimité,

De procéder à une augmentation tarifaire des engagements d'équipes et proposer un avantage sur la facture totale pour le groupement qui inscrit trois licenciés au même stage, à l'unanimité.

Les dispositions financières sont annexées.

***Fautes techniques**

Jean Paul MARTIN fait état des changements annoncés pour les pénalités associées aux fautes techniques.

Les sanctions envisageables sont :

- Suspension automatique d'un weekend pour 3 fautes techniques,
- Suspension automatique de deux weekends pour 4 fautes techniques,
- Ouverture d'un dossier de discipline pour 5 fautes techniques.

Les organismes fédéraux sont autonomes pour associer à ces suspensions automatiques une pénalité financière.

Les membres présents décident de valider les dispositions comme suit :

3^{ème} faute technique : 50€, à l'encontre du groupement sportif du licencié, à l'unanimité,

4^{ème} faute technique : 75€, à l'encontre du groupement sportif du licencié, à l'unanimité.

5/ Présentation du budget prévisionnel de la saison 2017-2018

Le trésorier présente le Budget Prévisionnel de la saison 2016-2017 :

Total des produits :1 020 605.90 €

Total des charges1 020 605.90 €

Dont Résultat d'exploitation..... - 5 998.70 €

Résultat financier..... - 2 677.00 €

Résultat exceptionnel 8 665.70 €

Les élus prennent bonne lecture du document.

Le budget prévisionnel sera étudié et validé par les groupements sportifs à l'Assemblée Générale du vendredi 12 juin 2017.

6/ Point sur les partenariats et l'Académie du Basket

***Point sur la réunion partenariat du 29 avril 2017**

Philippe NICOLAS dresse un bilan sur les partenariats de la saison.

Le 29 avril 2017, les partenaires premiums ont été rencontrés pour évoquer la clause d'exclusivité.

Les partenaires se sont opposés à la signature d'une convention pluriannuelle dans le contexte du retrait de l'exclusivité envisagée par les élus en Comité directeur du 24 mars 2017.

Les partenaires exigent l'exclusivité avec notre structure au regard de leur secteur activité.

Selon les conditions passées, les conventions ont été signées pour un an.

La fidélité aux partenaires sera donc à l'ordre du jour de prochaines réunions de Comité Directeur la saison prochaine.

***Composition de la commission**

La commission partenariat doit maintenant d'étendre.

Proposition est faite au Comité Directeur, d'une commission élargie :

Bernard DELAUNAY,

Jacques BUREL,

Gemma GOURDON,

Mathilde DENÉCHÈRE,

Raphaël LAINÉ,

Annick BRAUD (sous réserve).

Les élus examinent la proposition de commission.

Les membres présents décident de valider la composition de commission.

L'objectif, à de courtes échéances, sera pour la commission partenariat, de définir les actions à mener pour optimiser le travail de collaboration avec les partenaires.

***Académie du Basket**

Les Académiciens se sont regroupés dernièrement aux côtés de Roselyne BIENVENU.

La commission propose aux élus de nommer Louis BLANVILLAIN académicien cette saison.

Les membres présents décident de valider la proposition de la commission.

7/ Informations sur la charte de l'arbitrage et fonctionnement de la CRO

-Charte de l'arbitrage :

Bruno CHARBONNIER présente les travaux en cours sur la charte de l'arbitrage.

Les dernières versions sont en attente, aucune information officielle n'est transférée à la CDO à ce jour.

-Projets de la CRO :

Au regard de la complexité de la mise en place de nouvelles versions de la charte de l'arbitrage au niveau fédéral, la CRO souhaite porter le projet de modification du fonctionnement de désignation selon 3 principes :

La paire d'arbitres (un arbitre officiel avec un arbitre club),

L'équipe club (un club déclare un groupe de personnes sans obligation de formation pour être désigner sur des rencontres),

Création d'un groupe « arbitre territorial » (Régional 3 + Départemental 1) géré par la CRO avec des obligations de formation, passage d'examen ; en même temps le répartiteur départemental devrait couvrir les rencontres de Régionale 3 sur le territoire, avec les jeunes régions en plus de ses désignations départementales.

Prochaine échéance mercredi 14 juin 2017 pour une réunion de CRO avec les CDO. Le Comité de Basketball du Maine et Loire sera représenté par Bruno CHARBONNIER, Michel DANSAULT, Marc LEGEAY, Nicolas BERGE.

Christian JURET intervient sur les désignations de barrages seniors. Compte tenu des difficultés à couvrir les rencontres de barrages, sa proposition est de favoriser la présence d'arbitres clubs sur les barrages. Pour autant, sur les finales de championnat, Christian JURET propose une désignation officielle.

Philippe NICOLAS demande à Bruno CHARBONNIER d'intégrer ces propos à de prochaines réflexions.

8/ Point de la commission sportive

***PRM1**

Philippe NICOLAS expose la situation : la poule de PRM1 de 14 équipes a été créée au regard de nombreuses descentes et montées en DM1 il y a deux saisons. Lors du dernier Bureau Départemental, les élus n'ont fait que constater la longueur du championnat pour une poule à 14 équipes.

François HUARD, porte-parole de la commission sportive, propose une refonte, sur plusieurs saisons de la PRM1, à la suite du constat au précédent Bureau Départemental.

L'objectif est de diminuer le nombre d'équipes pour diminuer le nombre de journées et simplifier la réflexion du calendrier sportif.

La discussion s'engage. Les élus interrogent le fondement de la refonte.

Les élus décident de procéder à une enquête auprès des groupements sportifs.

***Championnats seniors**

Les élus s'interrogent sur la possibilité d'étendre l'enquête sur tous les championnats seniors départementaux.

Les élus décident de valider l'enquête sur les championnats seniors départementaux menée conjointement avec la commission sportive et le Secrétariat Général.

***Interrogation sur les barrages seniors**

François HUARD évoque un questionnement de la commission sportive sur la nécessité des barrages.

Actuellement, 5 matchs de barrages sont questionnés.

La commission propose :

De ne plus faire de barrages

D'effectuer les montées

Selon la poule du champion

Selon le classement inter-poules

Les discussions s'engagent.

Les élus décident de reporter ces discussions à l'occasion de l'enquête à destination des groupements sportifs.

9/ Point sur l'Assemblée Générale le vendredi 16 juin 2017 à Bégrolles en Mauges

Thomas BOUSSEAU dresse un point complet sur l'Assemblée Générale de vendredi 16 juin 2017.

10/Questions et informations diverses

*ERRATUM du rapport d'activité.

Thomas BOUSSEAU fait état de deux erreurs observées par les élus :

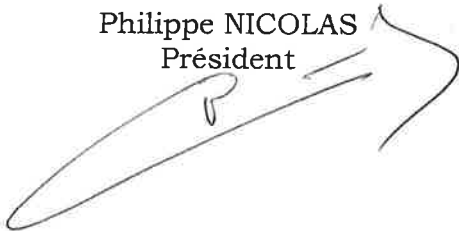
Page 21 : FINALES : samedi 3 juin 2017 : remplacer « Organisées par Brissac », par « Organisées par Cholet Basket

Page 32 : COUP DE CŒUR DU COMITE DE MAINE ET LOIRE : remplacer « Thouarcé » par « Tourmelay ».

*Philippe NICOLAS fait savoir la date du prochain Comité Directeur le 5 juillet 2017.

Fin de séance : 23H05.

Philippe NICOLAS
Président



Thomas BOUSSEAU
Secrétaire Général



**DISPOSITIONS FINANCIERES
- SAISON 2017/2018 -**

I Engagements en CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL :

Seniors	103 €	U12-U13 (benjamin)	53 €
U18-U19-U20 (junior)	75 €	U10- U11 (poussin)	47 €
U16-U17 (Cadet)	67 €	U8- U9 (minibasket)	47 €
U14-U15 (minime)	58 €	Loisirs	60 €
Engagement équipe 3 x 3			12 €
Engagement 2ème partie de championnat			32 € (de U8 à U13)
Engagement tardif : 2 fois le prix de l'engagement			
Engagement non respecté avant le 1 ^{er} match : Prix de l'engagement			

II Engagements COUPE et CHALLENGE DE L'ANJOU SENIORS :

Droit d'engagement d'équipe	64 €
Organisation des ¼ de finales	400 €
Organisation des ½ finales	800 €
Organisation des finales	1 700 €

III Engagements COUPE et CHALLENGE DE L'ANJOU

U 14-U15-U16-U17 et U20

Droit d'engagement d'équipe	31 €
Organisation des ½ finales	150 €
Organisation des finales	250 €

IV FORFAIT :

Forfait simple championnat seniors	37 €
Forfait général seniors ou 3ème forfait simple ou pénalité	309 €
Forfait Coupes et Challenges de l'Anjou seniors	64 €
Forfait Coupes et Challenges de l'Anjou U15- U17 et U20	31 €

V LICENCE HORS ASSURANCE + CONTRIBUTION DU NOUVEAU SIEGE :

	TARIF LICENCE	CONTRIBUTION NOUVEAU SIEGE	TOTAL LICENCE
Dirigeant (DC)	28.25	1.20 €	29.45 €
Technicien (TC)			
Officiel (OC)			
Seniors	45.70	1.20 €	46.90 €
U18-U19-U20 (junior)	45.70	1.20 €	46.90 €
U16-U17 (cadet-te)	43.20	1.20 €	44.40 €
U14-U15 (minime)	30.55	1.20 €	31.75 €
U12-U13 (benjamin-e)	29.90	1.20 €	31.10 €
U10-U11 (poussin-e)	24.40	1.20 €	25.60 €
U8-U9 (mini-poussin-ne)	24.40	1.20 €	25.60 €
U7 (baby-basket)	20.70	1.20 €	21.90 €

(Ajouter 2.98 € ou 8.63 € au prix de la licence, correspondant à la cotisation de l'assurance)

VI Affiliation FFBB :

Club moins de 50 licenciés : 146 €	Club plus de 50 licenciés : 221.60 €
Nouvelle association : 120 €	

COMITE DE BASKETBALL DU MAINE ET LOIRE

VII MUTATION ou LICENCE "T" (Les licences "T" sont facturées au club d'accueil)
 Senior - U18-U19-U20 (junior) 105 € U16-U17 (cadet-te) 105 €
 Technicien - Officiel 61.50 € U14-U15 (minime) 54 €
 Dirigeants - autres catégories : gratuit

VIII FRAIS DE STAGE : * 10% de réduction sur l'ensemble de la facture pour 3 stagiaires inscrits d'un même groupe sportif sur un même stage à la formation Animateur/Arbitre ou Initiateur/Arbitre
 Stage D.A.E 35 € Colloque Entraîneur/Arbitre 35 €
 Stage Animateur/Arbitre * 235 € Stage Espoirs arbitre 70 €
 Stage Animateur/Arbitre SWE * 185 € Formation en club 35 €
 Stage Initiateur /Arbitre * 245 € Espoirs/PEA 2 jours ou CIC 70 €
 Stage Initiateur/Arbitre SWE * 205 € Espoirs/PEA 3 jours ou CIC 105 €

IX Non SAISIE des RESULTATS - INTERNET :

1 ^{er} oubli	10 €
2ème oubli	15 €
3ème oubli et suivants	28 €

X PENALITE FINANCIERE NON PRESENTATION DE LICENCE :

Championnat "Seniors" et « Coupe et Chal. de l'Anjou »	30 €
--	------

XI RECLAMATIONS AU NIVEAU DEPARTEMENTAL :

	120 €
--	-------

XII DIVERS :

Annuaire Départemental	16 €
Feuille incomplète, envoi tardif	10 €
Envoi insuffisamment affranchi+ taxes	10 €
Paquet feuilles de marque+ frais envoi	20 €
Imprimés mutations et licences T	2.50 €

XIII PENALITE ARBITRAGE :

Pénalité pour absence ou retour non justifié	25 €
--	------

XIV FAUTES TECHNIQUES

Pénalité pour trois fautes techniques	50 €
Pénalité pour quatre fautes techniques	75 €
Pénalité à partir de la 5ème : ouverture d'un dossier disciplinaire	170 €

XV INDEMNITES D'ARBITRAGE :

Kms	Tarifs	Kms	Tarifs	Kms	Tarifs
de 0 à 20	30.60 €	de 41 à 45	50.10 €	de 66 à 70	69.60 €
de 21 à 25	34.50 €	de 46 à 50	54.00 €	de 71 à 75	73.50 €
de 26 à 30	38.40 €	de 51 à 55	57.90 €	de 76 à 80	77.40 €
de 31 à 35	42.30 €	de 56 à 60	61.80 €	de 81 à 85	81.30 €
de 36 à 40	46.20 €	de 61 à 65	65.70 €	de 86 à 90	85.20 €

XVI ABSENCES ASSEMBLEES GENERALES :

	250 €
--	-------

XVII FRAIS POUR OUVERTURE DE DOSSIER :

Pénalité sportive	35 €
Discipline	170 €
Autre (finances)	150 €
	- seniors :

XVIII Frais d'envoi des lettres en recommandé à la charge du club